



## Comité Régional de la Biodiversité Centre-Val de Loire

### Compte-rendu de la réunion du 5 février 2020

#### Personnes présentes

Les personnes présentes et excusées sont listées en annexe du présent document.

#### Ordre du jour

- Avis sur la stratégie pluriannuelle de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire et présentation des actions enclenchées ;
- Point sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et sur la préparation du guide de lecture ;
- Territorialisation du Plan Biodiversité : partage de la feuille de route régionale des services et opérateurs de l'État ;
- Actualisation de la stratégie de création des aires protégées.

#### 1) Accueil des membres du CRB par François Bonneau (président de la région Centre-Val de Loire) et Pierre Pouëssel (préfet de région)

Monsieur Bonneau accueille les participants à la réunion et rappelle l'investissement historique de la région et de ses acteurs autour de la biodiversité, qui a notamment permis aux uns et aux autres de travailler ensemble pour être efficace. Il salue dans ce contexte l'installation récente de la délégation régionale de l'Office français de la biodiversité (OFB) dont les missions sont articulées avec l'ARB.

Monsieur Pouëssel rappelle le constat mondial et préoccupant de l'érosion de la biodiversité et la forte mobilisation des services et des opérateurs de l'État sur le sujet. Il cite à ce titre le président de la République pour lequel la biodiversité est un sujet aussi important que le changement climatique. L'exemplarité de la France en la matière sera réaffirmée au congrès mondial de la nature de l'UICN en juin prochain ainsi qu'à la COP15 Biodiversité organisée en Chine en octobre 2020. À l'échelle régionale, monsieur Pouëssel attire l'attention des participants sur la mobilisation de tous les acteurs autour du Plan Biodiversité ainsi que sur la problématique de l'artificialisation des terres dont l'arrêt implique notamment la

réutilisation des friches : un inventaire des friches est ainsi en cours afin d'identifier des possibilités de reconversion vers le logement, les activités économiques ou le développement des énergies renouvelables.

## **2) Avis sur la stratégie pluriannuelle de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire**

Catherine Bertrand, Benjamin Virely et Pascale Larmande (ARB centre-Val de Loire) présentent la composition et le fonctionnement de l'ARB, créée en 2019, les principales actions menées l'année passée, et la stratégie de la structure pour la période 2020-2022.

**Voir la présentation jointe.**

### Synthèse des discussions

- La feuille de route présentée reçoit un accueil favorable des participants.
- L'ARB regroupe un grand nombre d'acteurs dont la coordination doit être effective : les structures doivent être attentives à organiser leurs interventions, créer des complémentarités, assurer une visibilité à l'extérieur pour une appropriation par les citoyens.
- Dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques notamment, l'ARB devra veiller à s'inscrire dans les instances existantes sans vouloir tout réinventer. L'intégration déjà ancienne de la cellule CERCAT au sein de l'Ecopôle, aujourd'hui l'ARB, répond à cette problématique et démontre son engagement dans la gestion et la préservation des milieux aquatiques.
- Les collectivités doivent être accompagnées dans leurs actions de végétalisation des espaces urbains, en particulier pour le choix d'espèces résistantes aux épisodes de sécheresse.
- Il existe une demande de la part des élus pour des actions de formation et d'information sur la biodiversité, y compris sur les possibilités financières qui s'offrent à eux pour agir localement. Les crédits en faveur de la biodiversité sont aujourd'hui difficiles à mobiliser. Une prise de contact avec les associations des maires constitue une première piste d'action pour l'ARB dès 2020. Celle-ci sera notamment présente au congrès des maires du Loiret en septembre prochain. Le dispositif financier des contrats régionaux de solidarité territoriale dont 5 % doivent être consacrés à la biodiversité doit également être développé et mieux utilisé.
- L'érosion de la biodiversité se traduit notamment sur les terres agricoles. Il est important que l'ARB relaie les initiatives et expérimentations qui prennent place sur le territoire régional. Davantage de rencontres et de partenariats entre le monde agricole et les acteurs de l'environnement sont souhaitables.

## **3) Point sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et sur la préparation du guide de lecture ;**

Stéphanie Brochard et Olivier Ducarre (Conseil régional) présentent l'objectif et les règles du SRADDET, adopté par l'assemblée régionale le 19 décembre 2019, qui visent spécifiquement la préservation de la biodiversité au travers notamment de l'identification, la préservation et la restauration des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme. Le volet biodiversité du SRADDET se substitue au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Il s'agit d'un schéma juridiquement opposable.

Un « guide d'application » de la mise en œuvre du SRADDET à destination des acteurs régionaux est en cours de rédaction. **Voir la présentation jointe.**

#### 4) Territorialisation du Plan Biodiversité : partage de la feuille de route des services et opérateurs de l'État

Un court film de présentation du Plan Biodiversité est diffusé en introduction. Il peut être visionné à cette adresse : <https://biodiversitetousvivants.fr/actualite/la-biodiversite-en-france-en-video>

Thérèse Place (DREAL Centre-Val de Loire) présente les objectifs du Plan Biodiversité initié par le ministère de la transition écologique et solidaire et sa déclinaison par les services et les établissements publics de l'État pour la période 2019-2022. **Voir la présentation jointe.**

##### Synthèse des discussions

– Le développement de l'agriculture biologique constitue une action phare pour restaurer la biodiversité dans l'espace agricole (via notamment la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires) mais elle n'est pas la seule : le développement des filières certifiées à « hautes valeurs environnementales » (HVE) est également un pilier de la déclinaison du Plan Biodiversité en région.

– Il est nécessaire qu'il y ait une adéquation entre les ressources financières allouées par les collectivités aux évaluations environnementales des documents d'urbanisme et les attentes des services de l'État en termes de contenu de ces évaluations. À ce sujet, l'objectif de « formation » des bureaux d'études affiché dans la feuille de route concerne moins la formation technique de personnels déjà compétents qu'un partage d'information sur les attentes des services et l'interprétation des textes.

#### 5) Actualisation de la stratégie de création des aires protégées

Sébastien Colas (DREAL Centre-Val de Loire) présente les objectifs et actions réalisés dans le cadre de la stratégie de création d'aires protégées menée entre 2011 et 2019 et annonce les travaux à venir pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale pour la période 2020-2030. Celle-ci devra notamment concourir à l'atteinte de l'objectif de protection de 30 % du territoire (métropole et outre-mer, domaines terrestre et marin) d'ici 2022, dont 10 % en protection forte, annoncé par le Président de la République. **Voir présentation jointe.**

#### Conclusion

Michelle Rivet (vice-présidente de la Région) estime que 2020 est une année forte pour la biodiversité et que tous les éléments sont réunis pour aller vers l'action. La Région est prête à assumer son rôle de chef de file des collectivités en matière de biodiversité, avec la mobilisation de tous, y compris l'implication des citoyens.

Christophe Chassande (directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et logement) conclut sur le constat d'un partage d'objectifs très ambitieux en faveur de la biodiversité et encourage chacun à mobiliser tous les acteurs du territoire, qui ont entre leurs mains les leviers d'actions.

## Personnes présentes ou excusées

Conseil régional Centre-Val de Loire	François BONNEAU, Anne BESNIER, Michelle RIVET	
Conseil départemental de l'Indre	Claude DOUCET	Excusé
Conseil départemental de Loir-et-Cher	Louis de REDON	Excusé
Conseil départemental d'Indre-et-Loire	Fabrice BOIGARD, Marie-Cécile FISSON	
Orléans Métropole	Jean-Michel VINCOT	
Chartres Métropole	Philippe SAUGER, Angélique ORTS	
Châteauroux Métropole	Dominique COTILLON-DUPOUX	Excusée
Agglomération Montargoise et Rives du Loing	Nicolas COUVRAND, Yasmine ZAK	
Communes du Cher	Serge PERROCHON	
Communes du Loiret	Nathalie LUCAS	Excusée
Communes de l'Indre	Jacques PALLAS	
Communes d'Indre-et-Loire	Franck SALGE	
Parc naturel régional de la Brenne	Benoît PELLE	
Parc naturel régional Loire Anjou Touraine	Pascal QUENIOT	Excusé
Parc naturel régional du Perche	Muriel ROUSSELET	Excusée
Commission locale de l'eau du SAGE du Loir	Philippe CHAMBRIER	Excusé
Établissement public Vienne	Stéphane LORIOT	Excusé
Établissement public Loire	Daniel FRECHET	Excusé
Préfecture de la région Centre-Val de Loire	Pierre POUESSEL, Anne VACULIK	
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Christophe CHASSANDE, Catherine GIBAUD, Johnny CARTIER, Thérèse PLACE, Sébastien COLAS, Francis OLIVEREAU, Mathieu WILLMES	
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	Frédéric MICHEL, Léna DENIAUD	Excusés
Direction départementale des Territoires du Loiret	Isaline BARD	
Agence de l'eau Loire Bretagne	Nicolas-Gérard CAMPHUIS	
Office français de la	Jean-Noël RIEFFEL	

biodiversité		
Office national des forêts	Benoît GARNIER	
Centre national de la propriété forestière	Marine LAUER	
Voies navigables de France	Sylvie LEBOUAR	Excusée
Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire	Henry FREMONT, Céline CERVEK	
Chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire	Fabrice GORECKI	
Chambre régionale de commerce et d'industrie Centre-Val de Loire	Aymeric SEGUIN, Nathalie MAITRE	
Conseil économique social et environnemental du Centre-Val de Loire	René ROSOUX	
SAFER du Centre-Val de Loire	Camille VINCENT	
Coordination rurale Centre-Val de Loire	Isabelle GRANGER	
Fédération régionale de la Propriété Privée Rurale du Centre-Val de Loire	Denis LABELLE, Xavier JACOB	
Arbocentre	Eric de LA ROCHERE	
France Énergie Eolienne	Eva SABAS	
THEMA Environnement	Dominique IGLESIAS	
Institut d'écologie appliquée	Franck FAUCHEUX	
Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction	Matthias ROHAUT	
Réseau de transport d'électricité (RTE)	Agnès LABBAYE	
SNCF réseau	Sophie TETON	Excusée
Société des autoroutes Paris Rhin Rhône	Fanny MOES, Franck MILOT	Excusés
LOGRAMI	Marion LEGRAND	
Hommes et territoires	Jérôme LESAGE	
Comité départemental pour la protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher	Angélique VALLEE-SYGUT	
France Nature Environnement	Gérard BRETEAUX	

Centre-Val de Loire		
Loiret nature environnement	Martine BURGUIERE	
Sologne nature environnement	Eva SEMPE	
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine	Anne TINCHANT, Pierre RICHARD, Sophie METADIER	Excusés
CEN Centre-Val de Loire	Frédéric BRETON	
CEN de Loir-et-Cher	Jean-Pierre JOLLIVET	
Biotope	Céline BERNARD	
Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement du Centre-Val de Loire	Mellie GRATEAU	Excusée
Fédération régionale des Maisons de Loire	Nathalie LEBRUN	
Fédération régionale des Maisons de Loire	Cyril MAURER	
Association Chérine	Albert MILLOT, Laura BEAU	Excusés
Fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire	Aude BOURON	
Fédération départementale des chasseurs du Loiret	Alain MACHENIN	
Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir	Denis LEGRET	
Muséum d'histoire naturelle d'Orléans	Laure DANILO, Michel BINON	Excusés
Université François Rabelais de Tours	Sylvie SERVAIN	Excusée
INRAE	Christophe BALTZINGER	Excusé
Conseil scientifique régional du patrimoine naturel	Isabelle PAROT	
Conservatoire botanique national du Bassin parisien	Sarah GAUTIER	
Agence régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire	Catherine BERTRAND, Pascale LARMANDE, Benjamin VIRELY	